

Enquête auprès des commerçants/artisans de Barneville-Carteret

Rapport d'analyse

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CHERBOURG COTENTIN
Direction Entreprises et Territoire – Nadège MORBY – Octobre 2014

SOMMAIRE

I - LE CONTEXTE

II - ADMINISTRATION DE L'ENQUETE

Modalités d'administration

Taux de réponse final

Profil des entreprises interrogées

Profil des entreprises ayant répondu à l'enquête

III - LES RESULTATS DE L'ENQUETE

III - 1 HORAIRES D'OUVERTURE ET MARCHES

III - 2 ANIMATIONS

III - 3 IMPLICATION HUMAINE

III - 4 IMPLICATION FINANCIERE

III - 5 MISE EN PLACE D'UN ANIMATEUR DU COMMERCE A TEMPS PARTAGE AVEC D'AUTRES
COMMUNES

III - 6 ADHESION A UNE UNION COMMERCIALE

III - 7 CHARTE SUR LES TERRASSES

III - 8 STATIONNEMENT

IV - SYNTHESE

V - CONCLUSION

ANNEXES

Questionnaire

Liste des entreprises enquêtées

Liste des entreprises ayant répondu

I - LE CONTEXTE

La vitalité du commerce indispensable à l'animation et à la vie de la commune est une préoccupation affirmée par la nouvelle municipalité de Barneville-Carteret.

Des réflexions ont d'ores et déjà été engagées sur les mesures à prendre pour accroître l'attractivité commerciale de la commune.

Afin de connaître le sentiment des commerçants/artisans sur ces dernières, la municipalité de Barneville-Carteret a décidé de mener une enquête dont elle a confié la réalisation à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cherbourg Cotentin.

Les résultats de ce sondage permettront d'orienter les décisions de la municipalité en matière de dynamisation commerciale.

II - ADMINISTRATION DE L'ENQUETE

Modalités d'administration :

Les questionnaires (*voir annexe*) ont été envoyés (*par courrier*) le 2 septembre 2014 à 100 entreprises du commerce, du tourisme et des services aux particuliers de la commune de Barneville-Carteret.

Pour exploitation statistique nous avons retiré de cette base : 2 courriers non parvenus (*destinataire inconnu*), un commerce fermé et 3 commerçants non sédentaires (*hors cible de l'enquête*).

Les statistiques seront ainsi établies sur une population de 94 entreprises.

Les réponses étaient souhaitées pour le 30 septembre.

Une relance par démarchage a été effectuée le 23 septembre et quelques relances téléphoniques réalisées entre le 1^{er} et le 10 octobre 2014.

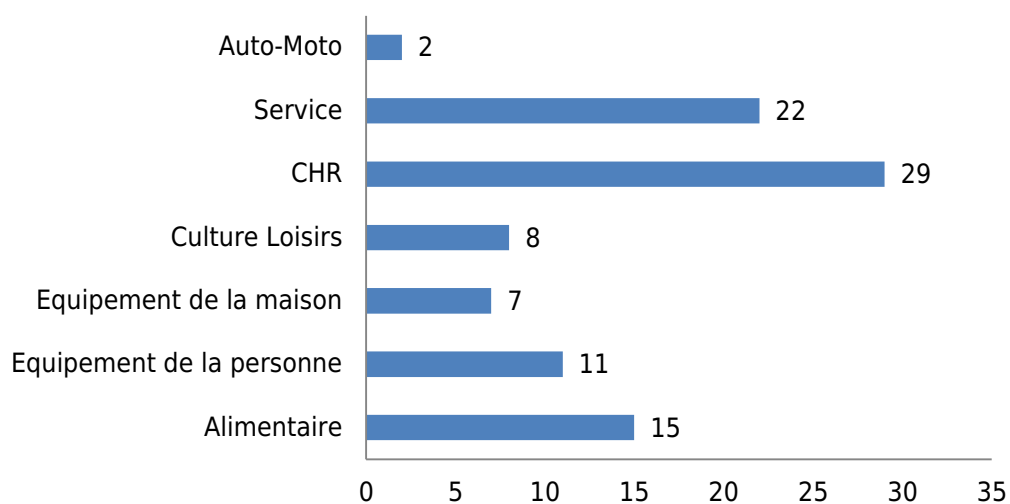
Taux de réponse final :

	Nombre	Taux
Nombre de réponses reçues	42	44,7%
Nombre d'entreprises interrogées	94	100,0%

Profil des entreprises interrogées :

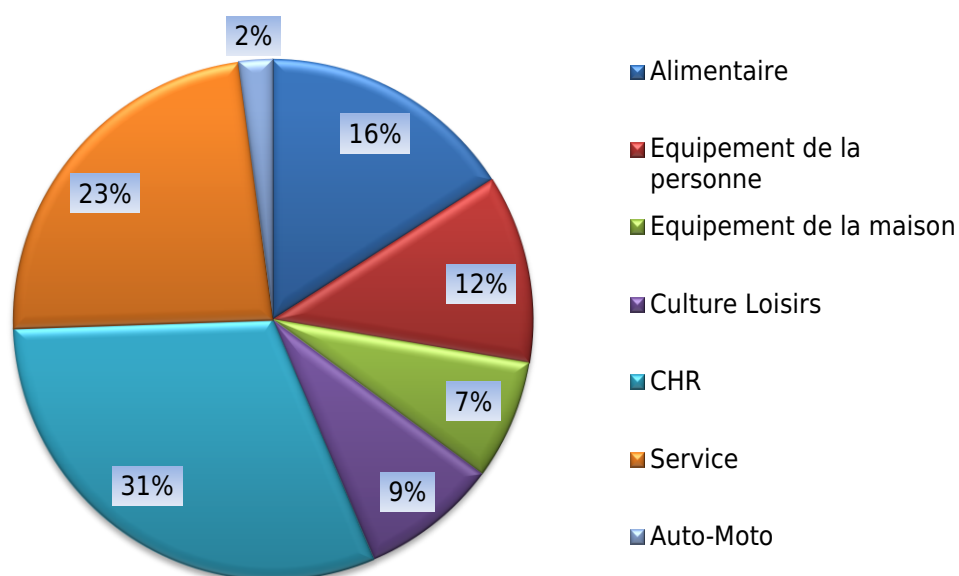
Par secteur d'activité

Répartition des entreprises interrogées par secteur d'activité



Deux secteurs d'activité sont prédominants : les CHR (cafés, hôtels, restaurants) et les services aux particuliers qui représentent respectivement 31% et 23% des entreprises interrogées.

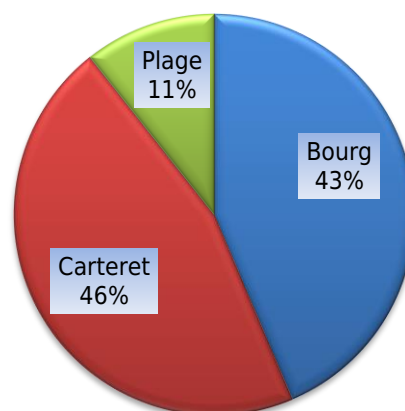
Poids des secteurs d'activités



Par secteur géographique

Répartition géographique en %

Secteurs géographiques	Nombre d'entreprises
Bourg	41
Carteret	43
Plage	10
Total général	94



La répartition des entreprises interrogées sur l'ensemble de la commune laisse apparaître un poids comparable entre les secteurs Bourg et Carteret. Barneville-Plage ne comprend que 11% des entreprises concernées par l'enquête.

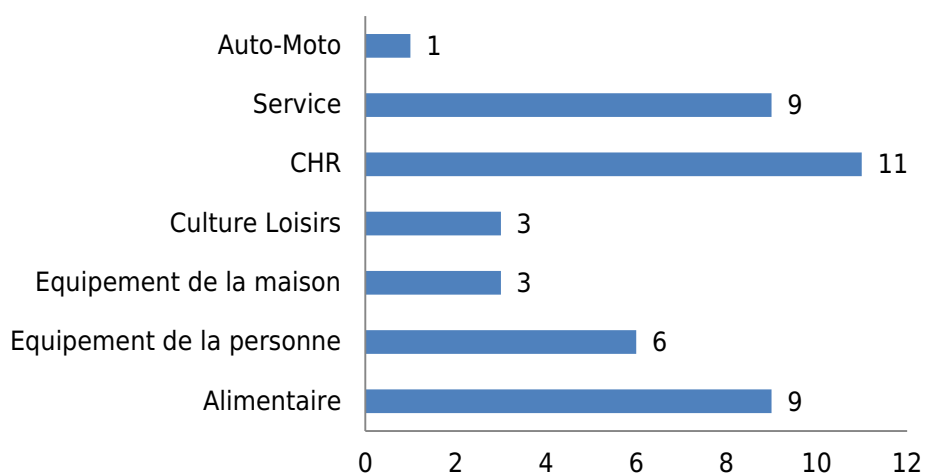
Profil des entreprises ayant répondu à l'enquête :

Par secteur d'activité

Les réponses obtenues correspondent à 42 points de vente dont la répartition par secteur d'activité apparaît ci-dessous.

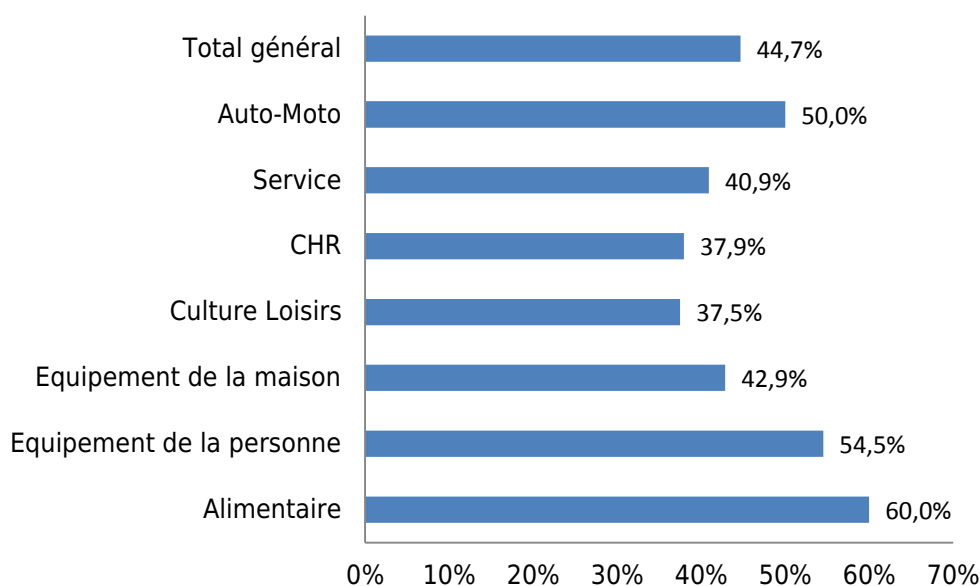
Il faut noter que certains chefs d'entreprises ayant répondu exploitent plusieurs établissements. C'est le cas de quatre d'entre eux (2 CHR, 1 service, 1 alimentaire) qui représentent 8 établissements.

Nombre de réponses par secteur d'activité



Les taux de réponse par secteur d'activité sont tous supérieurs à 35%. Nous pouvons cependant noter que dans les CHR, les campings ne semblent pas s'être sentis concernés.

Taux de réponse par secteur d'activité



Par secteur géographique

Secteurs géographiques	Nombre de réponses	Taux de réponse
Bourg	21	51,2%
Carteret	17	39,5%
Plage	4	40,0%
Total	42	44,7%

Les taux de réponses par secteurs géographiques sont équilibrés avec plus de 39% de réponses pour chaque secteur.

III - LES RESULTATS DE L'ENQUETE

Le questionnaire administré aux entreprises abordait les thèmes suivants :

- Horaires d'ouverture et marchés
- Animations
- Implication humaine
- Implication financière
- Mise en place d'un animateur du commerce à temps partagé avec d'autres communes
- Adhésion à une union commerciale
- Charte sur les terrasses
- Stationnement.

Les résultats exposés sont issus des 42 questionnaires retournés.

III - 1 HORAIRES D'OUVERTURE ET MARCHES

Question : Etes-vous favorable à une extension des horaires d'ouverture des magasins entre 12h00 et 14h00 les jours de marché ?

Avis sur l'extension des horaires les jours de marché			
Réponses	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Oui	32	76,2%	78,0%
Non	9	21,4%	22,0%
Non réponse	1	2,4%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	41		

Secteurs d'activité	Oui		Non
	Nombre	%	
Alimentaire	7	22%	2
Equipement de la personne	2	6%	3
Equipement de la maison	1	3%	2
Culture Loisirs	2	6%	1
CHR	10	31%	1
Service	9	28%	
Auto-Moto	1	3%	
Total général	32	100%	9

Plus de 80% des entreprises qui sont favorables à cette proposition sont des secteurs alimentaire, CHR et service, qui, pour la plupart, sont déjà ouverts en continu ou jusqu'à 13h00. Certains ont précisé qu'ils étaient ouverts en saison (15/07 - 15/08).

En traitant la question sur les jours de marché qui emporteraient l'adhésion pour une extension des horaires d'ouverture, le résultat n'est pas forcément très tranché. Quand les entreprises répondent favorablement à la question, elles choisissent en priorité le jour du marché correspondant à leur secteur géographique.

Les données en nombre de citations favorables sont reportées dans le tableau ci-après.

Jours de marché	Implantation géographique			
	Bourg	Plage	Carteret	Total oui
Jedi	5	3	12	20
Samedi	14	2	9	25
Dimanche	3	3	8	14

C'est le marché du samedi qui semble rassembler le plus de suffrages pour les entreprises situées sur le Bourg et sur Carteret (92% des citations favorables).

Jours de marché	Implantation géographique			
	Bourg	Plage	Carteret	Total oui
Jeu	25%	15%	60%	100%
Samedi	56%	8%	36%	100%
Dimanche	21%	21%	57%	100%

Question : Dans l'hypothèse de la mise en place d'un marché du terroir nocturne (18h - 22h) une fois par semaine entre le 15/07 et le 15/08, seriez-vous prêt(e) à élargir vos horaires d'ouverture ?

Avis sur l'extension des horaires pour un marché du terroir nocturne			
Réponses	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Oui	27	64,3%	71,1%
Non	11	26,2%	28,9%
Non réponse	4	9,5%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	38		

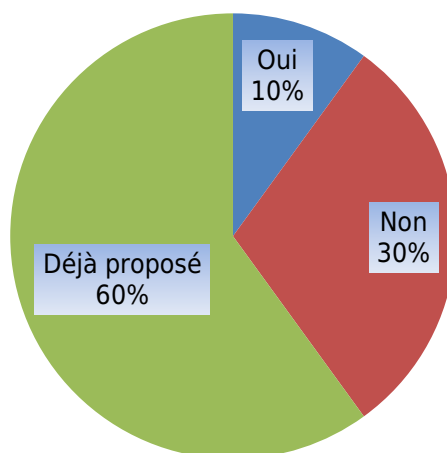
Sur les 27 citations favorables, 14 émanent des entreprises du Bourg, 4 du secteur Plage et 9 de Carteret.

Pour les entreprises qui se sont exprimées sur l'horaire (25 citations), la proposition « jusqu'à 21h » rassemble 68% des citations.

Le lieu de tenue du marché nocturne n'ayant pas été précisé, les réponses à cette question sont peut-être à relativiser.

Question : Si vous appartenez au secteur d'activité des CHR, êtes-vous prêt(e) à proposer un service jusqu'à 22h entre avril et septembre ?

Sur les 11 CHR ayant retourné le questionnaire, 10 se sont prononcés sur le sujet déclarant majoritairement déjà proposer le service.



Question : La municipalité envisage la création d'un marché aux poissons et crustacés le dimanche après-midi entre octobre et mars sur le secteur de Carteret. Etes-vous favorables à ce projet ?

Avis sur la création d'un marché aux poissons et crustacés le dimanche hors saison sur Carteret			
Réponses	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Oui	34	81,0%	85,0%
Non	6	14,3%	15,0%
Non réponse	2	4,8%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	40		

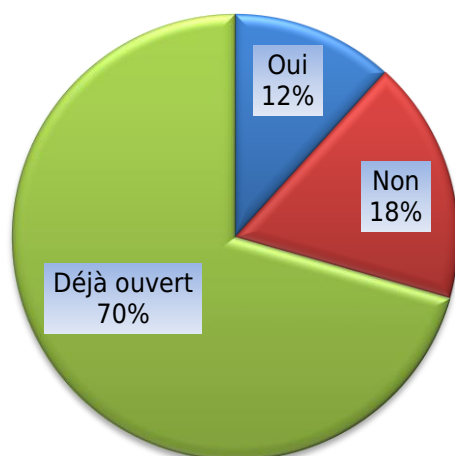
85% des entreprises qui se sont prononcées sur ce projet y sont favorables.

En analysant les réponses par secteurs géographiques d'implantation des entreprises, il s'avère que l'intérêt pour le projet est partagé par les entreprises du Bourg et de Carteret.

Secteur géographique	Avis favorable	Avis exprimés	% total exprimé
Bourg	16	19	84%
Plage	2	4	50%
Carteret	16	17	94%
Total	34	40	85%

La question suivante était destinée aux entreprises situées sur le secteur de Carteret.

Question : Seriez-vous prêt(e) à ouvrir le dimanche après-midi sur cette période ?



Sur les 17 établissements du secteur Carteret ayant répondu à cette question, 70% déclarent être déjà ouverts et 12% prêts à ouvrir.

III - 2 ANIMATIONS

Les grands sujets abordés dans cette thématique sont la limitation ou non des braderies d'été (*qui sont en fait des vide-greniers*), l'intérêt des quinzaines commerciales, les périodes d'animations à privilégier et les nouvelles actions susceptibles d'intéresser les entreprises.

Question : Pour 2015 la municipalité envisage de limiter à 3, au lieu de 6, le nombre d'autorisations pour les braderies d'été, soit une par secteur géographique. Etes-vous favorable à ce projet ?

Limitation à 3 au lieu de 6 des braderies d'été			
Réponses	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Oui	22	52,4%	57,9%
Non	16	38,1%	42,1%
Non réponse	4	9,5%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	38		

Les avis sur cette question sont partagés.

58% des entreprises qui se sont exprimées sont favorables à une limitation. Cette position est plutôt exprimée par les entreprises situées sur le secteur du Bourg. Les $\frac{3}{4}$ des entreprises situées sur ce secteur se sont prononcées en faveur d'une limitation.

Secteur géographique	Avis favorable	Avis exprimés	% total exprimé
Bourg	14	19	74%
Plage	1	4	25%
Carteret	7	15	47%
Total	22	38	58%

Si nous analysons les réactions à cette proposition au regard du secteur d'activité des entreprises qui se sont exprimées, ce sont principalement les secteurs des services et de l'équipement de la personne qui sont pour cette limitation. Le secteur des CHR est partagé 45% pour, 55% contre ainsi que l'alimentaire (50/50).

Concernant la période à laquelle pourrait se tenir la braderie sur chaque secteur, les choix exprimés donnent la tendance suivante :

- Juillet pour le secteur Carteret
- Août pour le secteur Plage
- Juillet ou août pour le secteur Bourg.

Question : Dans l'hypothèse où il n'y aurait qu'une seule braderie d'été organisée sur la commune, sur quel secteur devrait-elle se tenir ?

Deux entreprises proposent une braderie sur les 3 sites en même temps et une sur 2 sites (Bourg et Carteret).

Dans le cas d'un lieu unique, il n'y a pas de tendance franche. Les avis sont partagés entre les trois sites, le Bourg et Carteret rassemblent cependant plus de suffrages que Barneville-Plage. Il s'avère par ailleurs que pour les sites du Bourg et de Carteret, deux tiers des entreprises plébiscitent leur lieu d'implantation.

Concernant le choix du mois durant lequel elle devrait se tenir, il y a une légère tendance pour juillet (57% des avis exprimés) mais le choix n'est pas réhibitoire, la période ciblée étant la saison (15/07 - 15/08).

Au regard des remarques effectuées dans la question ouverte relative aux suggestions concernant les braderies, nous ressentons le sujet comme sensible.

Les propositions des entreprises contre la limitation :

- Il y a des entreprises qui semblent fortement opposées à la réduction du nombre de braderies considérant qu'elles amènent toujours du monde.
- Certaines propositions vont dans le sens du maintien des 6 braderies mais en changeant la répartition dans l'année, à savoir, une par pôle en saison et une par pôle hors saison.
- Une proposition dans le sens d'une date commune sur les trois sites (pendant les soldes) et une date au choix par site (soit 4 évènements).
- La municipalité va-t-elle abonder le budget des associations pour couvrir les pertes financières liées à la limitation et alimenter les manifestations l'hiver ?

Les remarques en faveur de la limitation :

- Une seule braderie sur tous les sites en même temps.
- Ce ne sont pas des braderies, mais des vide-greniers qui n'apportent rien aux commerçants. De ce fait ne pas les faire pendant les ponts car cela fait perdre de l'argent aux commerçants.

Question : Selon vous, les quinzaines commerciales contribuent-elles à la dynamisation de l'espace marchand ?

Les deux tiers des chefs d'entreprises qui ont répondu à cette question pensent que les quinzaines commerciales contribuent à la dynamisation de l'espace marchand.

Les quinzaines commerciales contribuent à la dynamisation de l'espace marchand			
Réponses	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Oui	26	61,9%	66,7%
Non	13	31,0%	33,3%
Non réponse	3	7,1%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	39		

Même si une majorité d'entreprises répondent oui, il y en a toutefois un tiers qui n'en paraissent pas convaincues.

Les raisons évoquées sont les suivantes :

- L'offre commerciale n'est pas suffisamment large.
- Pas assez de monde et d'animation.
- Pas assez de participants.
- L'image des quinzaines est « ringarde », les chalands ne se déplacent pas.
- Les gens ne dépensent pas plus pendant la quinzaine.
- La clientèle est volatile l'été et fidèle l'hiver.

Quant au choix de la période à laquelle une quinzaine devrait se tenir, pour ceux qui y sont favorables, 61% des choix exprimés (31 citations) se portent sur Noël et 26% sur Pâques.

4 citations sur l'item autre, à savoir les propositions suivantes :

- En automne (novembre),
- En juillet/août,
- En avril/mai,
- Hors périodes commerciales fortes. Par exemple plutôt début décembre que pendant les fêtes de Noël où les gens consomment de toutes façons.

Des remarques ont été également faites sur les lots pour la quinzaine de Noël, notamment avoir un gros lot (*du type voiture*). La comparaison est parfois faite avec les commerçants de La Haye du Puits qui réalisent toujours une action forte pour Noël dotée de lots importants (*voitures à gagner*).

Question : Pensez-vous qu'il faille privilégier l'animation sur les secteurs Plage et Carteret en été ?

Privilégier l'animation sur les secteurs Plage et Carteret en été			
Réponses	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Oui	32	76,2%	82,1%
Non	7	16,7%	17,9%
Non réponse	3	7,1%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	39		

82% des entreprises qui se sont exprimées partagent ce point de vue.

Question : Pensez-vous qu'il faille privilégier l'animation sur le secteur Bourg hors saison ?

Privilégier l'animation sur le secteur Bourg hors saison			
Réponses	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Oui	28	66,7%	75,7%
Non	9	21,4%	24,3%
Non réponse	5	11,9%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	37		

Ce point de vue est partagé par 76% des entreprises qui se sont exprimées sur le sujet.

Question : Quelles actions nouvelles seraient susceptibles de vous intéresser ?

Seules 27 des 42 entreprises ayant retourné le questionnaire ont répondu à cette question. 16 citations se portent sur la mise en place d'une communication collective au sein d'un site internet portail et 14 sur la mise en place d'une carte de fidélité fédérative de type « Carte Cotentin ».

Les autres suggestions sont listées ci-après :

- Plus de concertation avec la mairie. Redonner une cohésion à l'ensemble des commerçants.
- Un vrai marché de Noël.

- Flyer hebdomadaire d'info.
- Produits du terroir avec danses (fête de la coquille, fête du homard, ...).
- Redynamiser la commune avec des manifestations à large spectre (jeunes et moins jeunes).
- S'entendre sur les ouvertures des jours fériés ou pour certains dimanches.

III - 3 IMPLICATION HUMAINE

Il s'agissait ici de sonder le niveau d'implication des commerçants en temps à passer pour mettre en place ou participer à l'organisation de certaines actions.

Question : Seriez-vous prêt(e) à vous investir humainement dans l'organisation de certaines actions ?

Implication humaine dans l'organisation d'actions			
Réponses	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Oui	16	38,1%	40,0%
Non	24	57,1%	60,0%
Non réponse	2	4,8%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	40		

Les 16 oui représentent en fait 14 chefs d'entreprises.

C'est sur l'organisation d'une quinzaine à Noël que se concentrent les énergies. Huit chefs d'entreprises seraient prêts à collaborer à son organisation.

D'autres sujets sont cités pour une participation humaine :

- Participer à la réflexion pour trouver des idées d'animation.
- Fête du homard.
- Création d'un festival « Pirate ».
- Prêt à apporter son aide si c'est hors saison.

III - 4 IMPLICATION FINANCIERE

Question : Si un programme d'animations commerciales cohérent et structuré vous était proposé, quel budget annuel seriez-vous prêt(e) à y consacrer ?

Si nous ramenons ces taux aux entreprises prêtes à participer financièrement, nous obtenons 34% des entreprises prêtes à consacrer 5€ par mois et 50% 10€ par mois.

Budget pour un programme d'animation structuré		
Budget	Nombre de citations	% du total
Aucun	9	21,4%
60 € (soit 5€/mois)	11	26,2%
120 € (soit 10€/mois)	16	38,1%
180 € (soit 15€/mois)	2	4,8%
240 € et + (soit 20€/mois et +)	3	7,1%
Non réponse	1	2,4%
Total	42	100,0%

III - 5 MISE EN PLACE D'UN ANIMATEUR DU COMMERCE A TEMPS PARTAGE AVEC D'AUTRES COMMUNES

L'avis des chefs d'entreprises a été demandé en définissant le poste d'animateur de la façon suivante : « *Un animateur du commerce permet d'apporter une aide aux unions commerciales pour la mise en place des actions, en imaginer de nouvelles et fédérer les commerçants/artisans du pôle commercial autour d'un projet commun* ».

Avis sur l'animateur du commerce à temps partagé avec d'autres communes			
Réponses	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Oui	28	66,7%	70,0%
Non	12	28,6%	30,0%
Non réponse	2	4,8%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	40		

L'avis quant à la mise en place d'un animateur du commerce à temps partagé avec d'autres communes est assez tranché puisque 70% des entreprises qui se sont exprimées y sont favorables.

Avis sur l'animateur en fonction de l'implantation géographique				
	Bourg	Plage	Carteret	Total
Oui	17	3	8	28
Non	4	1	7	12
Non réponse	0	0	2	2
Total	21	4	17	42

Ce sont plutôt les entreprises situées sur le Bourg qui sont sensibles à cette proposition. Elles représentent 81% des entreprises du Bourg qui ont répondu à l'enquête.

Concernant la question de la participation financière des commerçants pour ce poste, seules 18 entreprises sur 42 ont déclaré être prêtes à y consacrer un budget dont deux tiers sont situées sur le Bourg.

Budget annuel pour le financement d'un animateur à temps partagé			
Budget	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Aucun	17	40,5%	48,6%
60 € (soit 5€/mois)	13	31,0%	37,1%
120 € (soit 10€/mois)	5	11,9%	14,3%
180 € (soit 15€/mois)	0	0,0%	0,0%
240 € et + (soit 20€/mois et +)	0	0,0%	0,0%
Non réponse	7	16,7%	
Total	42	100,0%	

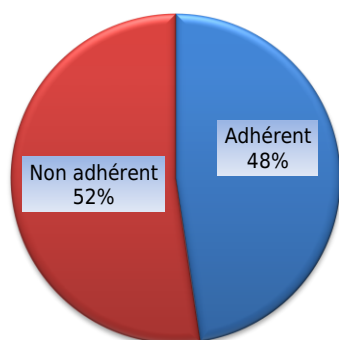
Le montant que les entreprises se déclarent prêtes à engager est cependant plus faible que celui qu'elles consacraient à un plan d'animation, la grande majorité des entreprises s'étant plutôt prononcées pour un engagement de 60 € par an.

III - 6 ADHESION A UNE UNION COMMERCIALE

Cette thématique vise à connaître le positionnement des entreprises vis-à-vis des unions commerciales et du rôle qu'elles leur attribuent.

Question : Etes-vous adhérent(e) à une union commerciale ?

Profil des entreprises ayant répondu au questionnaire



Sur les 42 entreprises ayant répondu au questionnaire, chaque catégorie est correctement représentée.

Il y a donc 20 entreprises qui ont déclaré être adhérentes à une union commerciale. Trois d'entre elles sont adhérentes sur plusieurs sites.

La répartition des adhésions par secteur géographique est la suivante :

- Bourg : 9
- Plage : 4
- Carteret : 11

Pour les non adhérents, nous souhaitons appréhender les raisons de cette non adhésion. Plusieurs choix étaient possibles. Les résultats sont exposés ci-après.

Raisons	Nombre de citations
Cela ne vous a pas été proposé	6
Vous ne vous sentez pas concerné(e) du fait de votre activité	5
Les actions proposées ne vous intéressent pas	4
Ce n'est pas dans votre culture de participer à des actions collectives	2
Autre	9
Non réponse	2

Les autres raisons explicitées par les entreprises sont les suivantes :

- Trop d'unions commerciales. Mésentente. Peut reconsidérer sa position si cela change.
- Pas de dialogue, pas d'échange d'idées. On n'écoute que certaines personnes.
- A adhéré par le passé mais n'a pas souhaité continuer car pas de dialogue et de débat sur les actions au sein de l'UC.
- Mauvaise expérience.
- Manque de communication.
- Il y a trop d'UC sur la commune. Serait d'accord pour une UC sur l'ensemble de la commune.
- Nouveaux commerçants.
- Milite pour le rapprochement des UC du Bourg et de la Plage.
- Pas d'intérêt car quand il se passe quelque chose c'est toujours sur Carteret.

En tant que personne extérieure à la commune, nous avons ressenti un réel clivage entre le Bourg et Carteret. Il semble que la fusion des communes de Barneville et Carteret, qui date pourtant de 1964, n'ait toujours pas été « digérée ».

Question : Pour vous, quel rôle doit avoir une union commerciale ?

Les deux rôles principaux qu'attribuent les entreprises à une union commerciale sont la représentation des commerçants auprès de la collectivité et la mise en place d'un plan d'animation.

Rôle	Nombre de citations	% des citations
Représenter les commerçants auprès de la collectivité	29	35%
Elaborer et mettre en place un plan d'animations commerciales	34	41%
Réaliser un plan de communication	15	18%
Autre	4	5%
Total des citations	82	100%

Dans l'item autre, nous recensons les expressions suivantes :

- Maintenir la cohésion entre tous les commerçants (*ex : repas annuel*).
- Animation de la commune.
- Aider les politiques à dynamiser le commerce.
- Créer une synergie entre les commerçants.

III - 7 CHARTE SUR LES TERRASSES

Afin de créer une harmonie visuelle, la municipalité souhaite, en concertation avec les professionnels, étudier l'instauration d'une charte exposant des orientations qualitatives en matière d'implantation et de mobilier de terrasse.

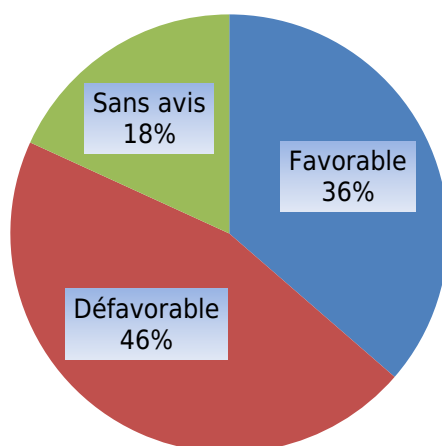
La municipalité profite de l'enquête menée auprès des commerçants pour recueillir leur avis sur cette proposition.

Avis sur la charte sur les terrasses			
Avis	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Favorable	24	57,1%	58,5%
Défavorable	7	16,7%	17,1%
Sans avis	10	23,8%	24,4%
Non réponse	1	2,4%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	41		

Il y a ¼ des entreprises qui ne se prononcent pas sur cette proposition ne se sentant pas directement concernées.

Par ailleurs, sur les 11 CHR ayant répondu à l'enquête 5 se sont déclarés défavorables à ce projet.

Position des CHR sur la charte sur les terrasses



III - 8 STATIONNEMENT

Le questionnaire portait ici à la fois sur « un parking de délestage » dans le Bourg et la suppression de places de stationnement rue de Paris, sur Carteret.

Question : La municipalité envisage de créer un parc de stationnement destiné aux commerçants/artisans du Bourg et à leur personnel afin de libérer des places pour la clientèle. Quel est votre avis sur ce projet ?

Avis sur un parc de stationnement pour les commerçants et leurs salariés			
Avis	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Favorable	34	81,0%	85,0%
Défavorable	1	2,4%	2,5%
Sans avis	5	11,9%	12,5%
Non réponse	2	4,8%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	40		

Cette proposition semble séduire les entreprises qui, pour celles qui se sont exprimées, y sont favorables à 85%.

Quelques remarques annexes ont toutefois été faites. Une zone bleue a été instaurée sur l'ensemble du secteur Bourg (*l'étendue de la zone n'est peut-être pas totalement pertinente*) mais sans contrôle. Certains commerçants continuent de se garer devant leur magasin alors qu'il y a des places ailleurs.

Question : Certains commerçants ont suggéré la suppression du stationnement sur une partie de la rue de Paris pour permettre d'élargir les trottoirs et laisser plus de place aux terrasses. Quel est votre avis sur ce projet ?

Avis sur la suppression de stationnements rue de Paris			
Avis	Nombre de citations	% du total	% du total exprimé
Favorable	20	47,6%	48,8%
Défavorable	13	31,0%	31,7%
Sans avis	8	19,0%	19,5%
Non réponse	1	2,4%	
Total	42	100,0%	
Total exprimé	41		

Les avis sur ce projet sont assez partagés. Il y a par ailleurs près de 20% des entreprises qui ne se prononcent pas.

L'analyse des positions par rapport à l'implantation géographique des entreprises ayant répondu à l'enquête ne permet pas de trancher en faveur ou défaveur du projet car les avis sont très partagés, notamment sur le secteur de Carteret directement concerné.

Avis	Implantation géographique			
	Bourg	Plage	Carteret	Total
Favorable	8	3	9	20
Défavorable	7	1	5	13
Sans avis	5	0	3	8
Non réponse	1	0	0	1
Total	21	4	17	42

IV - SYNTHÈSE

Suite à l'analyse détaillée exposée dans ce rapport nous pouvons ressortir les éléments synthétiques suivants.

THEMATIQUE HORAIRE D'OUVERTURE ET MARCHES

- L'extension des horaires d'ouverture les jours de marché : à tester l'été.

Au regard des réponses collectées, un effort d'extension pourrait, dans un premier temps, être demandé à l'ensemble des commerçants de la commune pour les marchés du jeudi et du samedi en période estivale.

Une uniformité d'ouverture sur l'ensemble de la commune faciliterait la communication sur le sujet.

- L'extension des horaires d'ouverture pour accompagner un marché du terroir nocturne en saison.

Le lieu du marché nocturne n'étant pas précisé dans le questionnaire, il faut relativiser les réponses.

- Un service jusqu'à 22 heures dans les CHR entre avril et septembre souvent déjà pratiqué.

60% des CHR ayant répondu déclarent déjà proposer le service jusqu'à 22 heures et 10% supplémentaires sont favorables à l'extension.

- La création d'un marché aux poissons et crustacés le dimanche après-midi sur Carteret entre octobre et mars plébiscité.

Cette proposition emporte une forte adhésion (+ de 80% d'avis favorables). Les entreprises situées sur Carteret sont soit déjà ouvertes le dimanche après-midi, soit prêtes à ouvrir, ce qui correspondrait à un total de 82% d'ouvertures pour accompagner ce projet.

THEMATIQUE ANIMATION

- Les braderies / vide-greniers : Un sujet polémique.

Les avis sur cette question sont très partagés. Ce sont plutôt les entreprises situées sur le secteur Bourg qui seraient favorables à une limitation à trois. Il existe cependant quelques chefs d'entreprises qui semblent y être farouchement opposés.

S'il n'y avait qu'une seule braderie, la question du lieu se poserait, chacun plébiscitant son secteur géographique. Quelques voix se portent cependant sur le choix de l'ensemble de la commune à une seule date.

- Les quinzaines commerciales et autres actions à mener.

Un tiers des commerçants ne sont pas convaincus de l'utilité des quinzaines commerciales dans la dynamisation de l'espace marchand.

Pour les autres c'est une quinzaine commerciale à Noël qui remporte le plus de suffrages.

Sur des actions « semi collectives », 16 citations se portent sur la mise en place d'une communication collective au sein d'un site internet portail, et 14 sur la mise en place d'une carte de fidélité fédérative de type « Carte Cotentin ».

THEMATIQUE IMPLICATION HUMAINE ET FINANCIERE DANS L'ORGANISATION D' ACTIONS

- Quelques commerçants prêts à s'investir humainement.

Au regard des réponses collectées, nous recensons 14 chefs d'entreprises volontaires dont huit qui se positionnent sur une quinzaine de Noël.

- Leur implication financière resterait cependant limitée.

Les trois-quarts des entreprises sont prêtes à consacrer un budget pour un programme d'animation structuré, mais ce budget est somme toute limité (de 60 à 120 € par an).

THEMATIQUE MISE EN PLACE D'UN ANIMATEUR DU COMMERCE A TEMPS PARTAGE AVEC D'AUTRES COMMUNES

- Oui, mais !

70 % des entreprises ayant répondu à l'enquête sont favorables à ce projet mais les intentions de participation financière des commerçants sont faibles.

THEMATIQUE UNIONS COMMERCIALES

- Un clivage Barneville / Carteret qui semble difficile à effacer.

La commune comporte trois unions commerciales, ce qui peut paraître beaucoup pour une commune de 2300 habitants.

La configuration géographique de la commune (*plusieurs pôles commerciaux*) qui découle de son histoire (*fusion des deux communes en 1964*) et la mentalité de certains chefs d'entreprises font que ce clivage risque d'être difficile à surmonter alors qu'une cohésion est nécessaire pour une bonne synergie.

THEMATIQUE CHARTE SUR LES TERRASSES ET STATIONNEMENT

- Les entreprises du secteur des CHR majoritairement opposées à l'instauration d'une charte sur les terrasses.

Le projet succinctement exposé dans le questionnaire mériterait probablement de plus amples explications auprès des professionnels du secteur, car ce projet touche à la liberté même de l'entreprise et l'intention peut être mal comprise.

- Un avis favorable pour le parc de stationnement réservé aux commerçants du Bourg et à leur personnel.

La question réelle qui se pose est le respect des règles par les commerçants. La zone bleue ne semble pas toujours respectée par ces derniers, alors feront-ils l'effort de se garer sur ce nouveau parking ?

- Des avis très partagés sur la suppression de stationnements rue de Paris.

Il serait, pour un sujet aussi sensible, nécessaire de réunir les commerçants directement concernés qui, suivant les activités, peuvent avoir des intérêts divergents.

V - CONCLUSION

Le principal obstacle à une action globale au sein de la commune nous semble être l'opposition « culturelle » entre les pôles de Barneville et Carteret qui s'ajoute à la distance géographique. La majorité des commerçants de ces deux pôles ne partagent pas l'identité communale Barneville-Carteret ?

ANNEXES